

**Compte-rendu de la réunion bilan de la campagne de lutte 2021
contre le rat musqué et le ragondin, rongeurs aquatiques
envahissants, sur le territoire des Hauts-de-France**

Le lundi 11 juillet 2022 à 14h à Loos-en-Gohelle

Présents :

ANGOT Marie – Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France
ASSET Thibaud – VNF/DT Nord Pas-de-Calais
BECUWES Bernard – Président du GDON Flandres-Maritimes
BENOIT Pierre – Direction Départementale des Territoires de l'Aisne
BONTE Pierre – Président de l'APANGA
BOUGENIERE Jean-Christophe - Fédération départementale des chasseurs du Pas-de-Calais
BOUTRY Catherine – Vice-Présidente de l'APANGA et administratrice de la Fédération Départementale des chasseurs du Nord
DEGEZELLE Margot – FREDON Hauts-de-France
DELACRE André – Président du GIDON de la Région d'Audruicq
DIDELET Frédéric - Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Nord
DIDIER Lison - Fédération départementale des chasseurs de l'Aisne
DOIRISSE Justine – Smage Aa
DOLLEZ Geoffrey – Conseil Départemental de la Somme
DOYER Francis – Président du GDON du Pays de St Omer
DUPLAQUET Eric – Communauté de Communes de la région d'Audruicq
DUSANTER Philippe – Vice-président de l'AGPPA de l'Aisne
FLOUREZ Mathieu - Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Nord
FOURNIER Vincent – GDS du Pas-de-Calais
GUESDON Philippe - Fédération départementale des chasseurs de l'Oise
HOCHART Jérôme - Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais
IMBERT Jean-Paul – Communauté d'Agglomération du Grand Calais Terres et mers
JEZEQUEL Ophélie - FREDON Hauts-de-France
LEUBA Muriel - DRAAF/SRAL Hauts-de-France
LONTJENS Franck – Lieutenant de louveterie du Nord
LOUCHART Benoît – FDSEA du Pas-de-Calais
MAGNIER Michael – Conseil Régional des Hauts-de-France (visio)
MICHEL Yves – Président des Lieutenants de Louveterie des Hauts-de-France
MOUQUET Thierry – Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay-Artois-Lys-Romane
MUCHEMBLED Odile – FREDON Hauts-de-France
MUSY Frédéric – Président PGR du Nord
NAUDET Cyrille - Président du GDON du Boulonnais/Administrateur de FREDON Hauts-de-France
NAYET Laurent – Vice-Président du GDS du Pas-de-Calais
PILLOT Maxime - Fédération départementale des chasseurs de la Somme
PRUVOST Thomas – Sycméa
TEINTENIER Véronique – Vice-Présidente du Conseil Régional des Hauts-de-France
TESSE Louise – Terres et Territoires
TOURNIER Alain – Vice-Président FREDON Hauts-de-France
VERHAEGHE Jean-Jacques – Administrateur de la Fédération Départementale de Pêche du Pas-de-Calais
VERSTRAETEN Jean-Jacques – Président du GDON de l'arrondissement de Béthune

Excusés :

BLANCHARD Michel – Président de la Fédération de la Somme pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
BOLLENGIER Denis – Président de FREDON Hauts-de-France
BOUTELLER Richard – Fédération départementale des chasseurs de la Somme
CHEVALIER Gwenn - Office Français de la Biodiversité
CUVILLIER Frédéric – Communauté de communes de l'Est de la Somme
DALLA COSTA Damien – Secrétaire du PGR du Nord
DELEGLISE Nicolas – Président du GDON du Calais
DELSAUX Anne Sophie - Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Nord
DHUIEGE Guillaume - Parc Naturel Régional de l'Avesnois
FONTENIER François – Administrateur de la FDSEA du Nord
FREMEAUX Didier – Président de l'Association des Piégeurs Agréés du Pas-de-Calais
FRICOTEAUX Nicolas – Président du Conseil Départemental de l'Aisne
GRAS Jean-Luc – Président du GDON Scarpe-Aval, Bas Escaut et Pays de Pévèle
JANIER-DUBRY Nelly – Conseillère Régionale des Hauts-de-France et Fédération départementale des chasseurs de l'Aisne

JARDIN Gaëlle - Office Français de la Biodiversité
JOLY Romain – Golf Bluegreen l’Ailette
KOTWICA Guillaume – DREAL Hauts-de-France
LANCIAUX Yann - Office Français de la Biodiversité
LATOUCHE Emmanuelle - Office Français de la Biodiversité
LEPOUTRE Patrick – DRAAF/SRAL Hauts-de-France
MAZAN Marion – Golf Bluegreen de l’Ailette
PARESYS Antoine – GDON de Flandre Maritime
POIRET Christian – Président du Conseil Départemental du Nord
SAILLIOT Pascal – Président de la Fédération de pêche du Pas-de-Calais
TERLUTTE Francky - Fédération départementale des chasseurs du Pas-de-Calais
VALOIS Patrick – Vice-Président du Conseil Départemental du Nord
VERZELEN Pierre-Jean – Sénateur de l’Aisne

Ordre du jour :

Bilan de la campagne de lutte 2021

Poursuite de la lutte contre les rongeurs aquatiques envahissants, sur les territoires des 4 GDON impliqués dans l'expérimentation

Extension de la lutte en Hauts-de-France

Communication

Perspectives 2022

Introduction

M. TOURNIER, vice-président de FREDON Hauts-de-France et M. NAUDET, administrateur de FREDON Hauts-de-France et Président du GDON du Boulonnais, introduisent la réunion. Tout deux sont co-présidents de la commission Vertébrés Nuisibles de FREDON Hauts-de-France.

1. Préambule (Mme Odile MUCHEMBLED, FREDON Hauts-de-France)

Cf diaporama Bilan de la lutte contre les rongeurs aquatiques envahissant en HDF – Campagne 2021

Mme MUCHEMBLED, Directrice Générale de FREDON Hauts-de-France, rappelle l'existence de la commission vertébrés nuisibles à FREDON Hauts-de-France et sa composition ainsi que le rôle de FREDON Hauts-de-France dans cette lutte contre les rongeurs aquatiques envahissants.

2. Bilan de la campagne de lutte 2021 (Mme Margot DEGEZELLE, FREDON Hauts-de-France)

Cf diaporama Bilan de la lutte contre les rongeurs aquatiques envahissant en HDF – Campagne 2021

Bilan de la lutte contre le rat musqué et le ragondin dans l'Aisne

- Dans l'Aisne, entre 2009/2010 et 2020/2021, on observe une diminution de 67% des prises de rats musqués, avec 2 251 rats musqués détruits en 2020/2021 et une augmentation de 220% des prises de ragondins, avec 9 966 ragondins détruits en 2020/2021 (source : FDC 02). Le rat musqué et le ragondin utilisent la même niche écologique, ils sont donc en compétition et, au regard de ces résultats, nous pensons que le ragondin prend le dessus sur le rat musqué sur ce territoire.
- Sur ce territoire, les rongeurs aquatiques envahissants sont principalement tués par le tir, contrairement aux autres départements de la région.
- Il n'y a pas de lutte collective sur ce territoire.

Mme DIDIER (FDC 02) indique qu'aucun justificatif n'est nécessaire pour les captures de ragondins puisqu'il n'y a pas d'indemnité perçue.

Bilan de la lutte contre le rat musqué et le ragondin dans le Nord

- Dans le Nord, une baisse des captures de rats musqués par les piégeurs (professionnels et bénévoles) est observée : -79% de 2015 à 2021. 9 543 captures sont comptabilisées en 2021 (USAN, MEL et GDON de Flandre Maritime). Cette diminution peut s'expliquer, en partie, par les sécheresses de ces dernières années qui défavorise la reproduction des rats musqués et par la pandémie mondiale depuis 2020. De plus, il faut noter que nous n'avons pas les données du GDON Scarpe Aval, Bas Escaut et Pays de Pévèle. Nous observons cette même diminution avec les données répertoriées par l'APANGA en année cynégétique, avec -65% des captures entre 2014/15 et 2020/21.
- Par ailleurs, on observe une augmentation des captures de ragondins de 1 017% entre 2015/2016 et 2020/2021, avec 241 ragondins piégés en 2020/2021 (source : APANGA). Il y a tout de même eu une diminution de captures entre 2019/2020 et 2020/2021 puisque le nombre de ragondins capturés était de 257. D'après les données de l'APANGA, plus de communes sont concernées par la capture des ragondins : les territoires du Cambrésis, de Flandre Intérieure et de Sambre Avesnois. D'après l'APANGA, la présence des ragondins en Flandre Intérieur est une suspicion et reste à surveiller.
- L'APANGA distribue des pièges gratuitement aux piégeurs de son territoire.
- Le nombre de piégeurs professionnels (10) et volontaires (53) reste le même entre 2020 et 2021 pour les GDON de Flandre maritime et de Radinghem-en-Weppes.
- En 2021, la Métropole Lilloise a recensé 3 060 captures de rats musqués sur son territoire. Ce piégeage a été réalisé par une entreprise privée.

Les acteurs présents soulignent l'impact du changement climatique ainsi que l'absence de prédation sur les Rongeurs Aquatiques Envahissants.

Bilan de la lutte contre le rat musqué et le ragondin dans l'Oise

- Dans l'Oise, entre 2016/2017 et 2019/2020, on observe une diminution de 84% des prises de rats musqués, avec 290 rats musqués détruits en 2019/2020. Cependant, on remarque une hausse de 82% entre 2019/2020 et 2020/2021 puisque le nombre de rats musqués capturés en 2020/2021 était de 1 560.
- On observe également une diminution de 83% des prises de ragondins entre 2016/2017 et 2020/2021, avec 523 ragondins détruits en 2020/2021 (source : FDC 60).
- Il n'y a pas de lutte collective ni de prime à la capture sur ce territoire.

Bilan de la lutte contre le rat musqué et le ragondin dans le Pas-de-Calais

- Dans le Pas-de-Calais, une baisse des captures de rats musqués est également constatée (- 35% de 2015 à 2021), mais elle est plus faible que dans le Nord. Le nombre de captures de rats musqués se situe à 41 701 en 2021.
- Aucun piégeur des GDON du Pas-de-Calais n'a piégé de ragondins en 2021, cependant la fédération départementale des chasseurs du Pas-de-Calais nous a indiqué que 2 ragondins avaient été piégés en novembre et décembre 2020 près de Beuvry. Il faut donc être vigilant car il est présent.

- Le nombre de piégeurs dans les GDON du Pas-de-Calais a diminué de 16% entre 2020 et 2021. En 2021, on compte 462 piégeurs dont 12 piégeurs professionnels dans les 6 GDON actifs du Pas-de-Calais. Il y a une baisse globale significative des piégeurs pour tous les GDON (moins de rencontre à cause de la pandémie, report de formations, moyenne d'âge vieillissante...). Il est à noter que le GDON du Pays de Saint Omer constate une diminution des piégeurs volontaires au profit d'une augmentation des piégeurs salariés de la CAPSO notamment.

M. NAUDET (FREDON Hauts-de-France et GDON du Boulonnais) indique qu'un des piégeurs du GDON du Boulonnais a contracté la leptospirose et s'est retiré.

M. VESTRAETEN (GDON de l'arrondissement de Béthune) est intervenu pour encourager les mesures de protection pour ne pas attraper la maladie (port de gants, manches longues...). Certains GDON financent tout ou partie du vaccin contre la Leptospirose aux piégeurs volontaires le demandant.

D'après M. NAUDET (FREDON Hauts-de-France et GDON du Boulonnais), il n'y a pas de session spécifique de formation pour les chasseurs du GDON du Boulonnais. Les volontaires qui souhaitent se former sont inscrit auprès des formations de la Fédération Départementale de Chasse (40 personnes par session).

M. DELACRE (GDON de la région d'Audruicq) indique que les zones de wateringues sont très contraignantes pour le piégeage, elles sont en eau de plus en plus tôt au printemps pour permettre l'irrigation des parcelles agricoles.

M. IMBERT (CA Grand Calais, Terres et mers) rapporte que certaines zones non piégées par le passé doivent maintenant l'être car il y a une infiltration d'eau plus importante que les années précédentes sur ces zones et les rats musqués s'y installent. En cas d'inondation, les rongeurs se déplacent et remontent la rivière. Il ajoute qu'ils sont sensibles au gel si celui-ci persiste plusieurs jours.

Le GDS du Pas-de-Calais nous avez alerté sur l'avortement de bovins dû à la leptospirose sur la commune d'Erin. Un contact a été entrepris entre la Communauté de Communes du Ternois en lien avec le GDON de l'arrondissement de Béthune mais ils n'ont pas souhaité intégrer le dispositif.

Bilan de la lutte contre le rat musqué et le ragondin dans la Somme

- Dans la Somme, entre 2014/2015 et 2020/2021, on observe une diminution de 76% des prises de rats musqués, avec 1 633 rats musqués détruits en 2020/2021 et une augmentation de 170% des prises de ragondins, avec 161 ragondins détruits en 2020/2021 (source : FDC 80).
- Il n'y a pas de lutte collective sur ce territoire.

Depuis 2016, par la volonté des élus, le piégeage de Rongeurs Aquatiques Envahissants réalisé par les piégeurs professionnels du Conseil Départemental de la Somme s'est concentré autour du canal de la Somme. Au préalable, ces piégeurs intervenaient sur tout le réseau hydrographique connecté au canal de la Somme.

Globalement, on observe une diminution des prises de Rongeurs Aquatiques Envahissants sur l'ensemble des Hauts-de-France avec :

- Une diminution des captures de rats musqués (-55,8% pour le Nord et le Pas-de-Calais entre 2015 et 2021, -58% pour l'Aisne, l'Oise et la Somme entre 2014/2015 et 2020/2021) ;
- Une augmentation des captures de ragondins (+282,5% pour le Nord et le Pas-de-Calais entre 2015 et 2021, + 43% pour l'Aisne, l'Oise et la Somme entre 2014/2015 et 2020/2021).

Les piégeurs ont un impact positif sur la démographie des rats musqués et peuvent s'en féliciter. Il y a une diminution de la présence des rongeurs de manière générale sur les Hauts-de-France.

La question du rôle de la GEMAPI dans la lutte contre ces rongeurs a été posée. Mme DEGEZELLE (FREDON Hauts-de-France) s'est référée à la version du 27 mai 2019 du document « Questions-réponses sur la compétence GEMAPI » rédigé par le ministère de la transition écologique et solidaire, le ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et le Céréma pour répondre.

« A proprement parler, la lutte contre les ragondins et rats musqués n'entre pas directement dans ces catégories. Il n'est donc pas possible par exemple de mobiliser de façon automatique la taxe "GEMAPI" dans ce sens. Pour autant, la lutte contre les ragondins et rats musqués peut intervenir dans un cadre plus large de prévention de la dégradation des ouvrages de protection contre les inondations, dans la mesure où ces espèces peuvent contribuer à leur fragilisation. Dans ces circonstances, et en ayant justifié le lien entre l'action et la défense contre les inondations et contre la mer, il apparaît possible que les collectivités compétentes, à leur initiative, puissent contribuer au financement de ces actions. Le territoire de lutte doit être cohérent avec celui des ouvrages de protection contre les inondations.

De la même manière, la lutte contre des espèces aquatiques envahissantes, dans les cas où ces espèces portent atteintes aux écosystèmes aquatiques, peut entrer dans le 8° du I de l'article L211-7. Dans ces circonstances, et en ayant justifié le lien entre l'action et la protection et restauration des écosystèmes aquatiques, il apparaît possible que les collectivités compétentes, à leur initiative, puissent contribuer au financement de ces actions, le cas échéant par la taxe GEMAPI si celle-ci est instaurée. »

M. MAGNIER (Conseil Régional des Hauts-de-France) fait remarquer qu'un bon nombre de captures est réalisé indépendamment du dispositif, ce qui est une bonne chose puisque cela contribue à la réduction du nombre de nuisibles. Cependant, il émet des regrets quant à la fragilité de la fiabilité des indicateurs et à l'incohérence avec la réalité de terrain. Peut-être serait-il intéressant de porter l'intérêt du dispositif auprès de ces publics dans le cadre de l'élargissement à l'échelle Hauts-de-France. Mme MUCHEMBLED (FREDON Hauts-de-France) indique que c'est ce que FREDON est en train de réaliser c'est pourquoi de plus en plus de données nous sont remontées chaque année.

3. Poursuite de la lutte contre les rongeurs aquatiques envahissants, sur le territoire des 4 GDON impliqués (01/01/2021 au 31/12/2021) financé par la région Hauts-de-France (Mme Margot DEGEZELLE - FREDON Hauts-de-France)

Cf diaporama Bilan de la lutte contre les rongeurs aquatiques envahissant en HDF – Campagne 2021

Evaluation de la poursuite de la lutte (2019/2020)

Mme DEGEZELLE (FREDON Hauts-de-France) rappelle les engagements des GDON et de FREDON envers la région Hauts-de-France qui finance 25% des primes à la capture à 2€ (soit 0,50€ par queue) aux GDON impliqués dans l'expérimentation et une partie de la coordination de la lutte réalisée par FREDON en complément de la DRAAF Hauts-de-France.

Opérations coup de poing concertées

Différentes opérations « coup de poing » ont été réalisées par les groupements opérateurs en 2021 et 2022.

Part de la lutte suivant les différentes catégories de piégeurs

De 2016 à 2021, 2 385 piégeurs volontaires ont piégé 201 912 rats musqués sur 6 ans. Ils représentent 97% des piégeurs et piègent 77% des rats musqués.

70 piégeurs salariés ont piégé 61 508 rats musqués sur 6 ans. Ils représentent 3% des piégeurs et piègent 23% des rats musqués.

Evolution du nombre de captures (pour les GDON de l'arrondissement de Béthune, du Pays de St Omer, de la région d'Audruicq et du Boulonnais)

Le nombre de captures des piégeurs volontaires et professionnels a diminué entre 2018 et 2021. Ceci peut s'expliquer, probablement, par une présence moins importante des rats musqués mais aussi un nombre de piégeurs en diminution.

Renseignement des linéaires des cours d'eau piégés

FREDON Hauts-de-France et les GDON ont fournis d'importants efforts afin de regrouper un ensemble d'informations par piégeur bénévole dont le nombre de captures, le montant de l'indemnité perçu, le nom de la commune piégée, le nom du cours d'eau piégé et la longueur du linéaire traité. Ces informations ne sont pas toujours évidentes à obtenir pour les piégeurs volontaires.

Bilan

- 4 GDON bien engagés dans l'opération
- Importance de l'implication des piégeurs volontaires dans la lutte contre le rat musqué
- Réalisation de cartographies de localisation des piégeages bénévoles du rat musqué

Le développement du piégeage permet une meilleure maîtrise des populations de rats musqués sur ces territoires.

En 2022, la lutte contre les Rongeurs Aquatiques Envahissants se développe auprès du GDON de l'arrondissement de Béthune, du GDON de la région d'Audruicq, du GDON du pays de St Omer, du GDON du Boulonnais et de la Communauté de Communes des Trois Rivières avec la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aisne.

4. **Extension de la lutte à l'échelle des Hauts-de-France** (Mme Margot DEGEZELLE - FREDON Hauts-de-France)

Cf diaporama *Bilan de la lutte contre les rongeurs aquatiques envahissant en HDF – Campagne 2021*

M. NAUDET (FREDON Hauts-de-France et GDON du Boulonnais) indique qu'il essaie de prendre contact avec les communes du territoire du GDON du Haut-Pays, aujourd'hui inactif. Mme DOIRISSE (Smage Aa) et M. PRUVOST (Symcéa) indiquent qu'ils vont également faire des démarches de leur côté pour savoir ce qui pourrait être mis en place sur ce territoire. M. FOURNIER (GDS du Pas-de-Calais) a également indiqué que la communauté de communes des 7 vallées avait un important réseau hydrographique et que nous n'avions aucune donnée sur ce territoire.

5. **Communication** (Mme Margot DEGEZELLE - FREDON Hauts-de-France)

Cf diaporama *Bilan de la lutte contre les rongeurs aquatiques envahissant en HDF – Campagne 2021*

6. **Perspectives 2022** (Mme Margot DEGEZELLE - FREDON Hauts-de-France)

Cf diaporama *Bilan de la lutte contre les rongeurs aquatiques envahissant en HDF – Campagne 2021*

Conclusion :

On observe une diminution globale des captures de rongeurs aquatiques envahissants depuis 6 ans. Les rats musqués sont présents majoritairement dans le Nord, le Pas-de-Calais et la Somme et les ragondins dans l'Aisne et l'Oise et tendent à conquérir les autres territoires.

Les piégeurs restent motivés, leur implication est essentielle, néanmoins des zones moins piégées et/ou où la lutte est moins coordonnée existent.

Mme TEINTENIER (Conseil Régional des Hauts-de-France) conclue la réunion en remerciant tous les piégeurs, qui sont des acteurs de la biodiversité. Elle indique que tous les territoires ont des problématiques différentes mais qu'il est important de régionaliser le dispositif pour avoir un meilleur impact.

Mme MUCHEMBLED (FREDON Hauts-de-France) remercie les présidents de GDON, les acteurs de la lutte collective contre le rat musqué, et les financeurs.

M. TOURNIER (FREDON Hauts-de-France) et M. NAUDET (FREDON Hauts-de-France et GDON du Boulonnais) remercient les participants pour leur implication dans la lutte contre le rat musqué et le ragondin.

Définition des abréviations utilisées dans ce compte-rendu :

AGPPA : Association des gardes particuliers et des piégeurs de l'Aisne

APANGA : Association des Piégeurs Agréés du Nord et des Gardes Assermentés

CA : Communauté d'Agglomération

CAPSO : Communauté d'Agglomération du Pays de St Omer

DRAAF : Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

DT : Direction Territoriale

FDC 02 : Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aisne

FDC 60 : Fédération Départementale des Chasseurs de l'Oise

FDC 80 : Fédération Départementale des Chasseurs de la Somme
FDSEA : Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles
GDS : Groupements de Défense Sanitaire
GDON : Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles
GEMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations
GIDON : Groupement Intercantonal de Défense contre les Organismes Nuisibles
HDF : Hauts-de-France
MEL : Métropole Européenne de Lille
PGR : Piéger, Garder, Réguler
Smage Aa : Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion des eaux de l'Aa
Symcécà : Syndicat Mixte Canche et Authie
SRAL : Service Régional de l'Alimentation
USAN : Union Syndicale d'Aménagement hydraulique du Nord
VNF : Voies Navigables de France